**CRITERIUM SENIORS DE LA VILLE DE LIMOGES**

**LES 7 ET 8 JUILLET 2018**

**REGLEMENT DE L'EPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.*

*Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

**I – CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du Statut d'Amateur,licenciés auprès de la Fédération Française de Golf ,avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf enregistré par la ffgolf avant le début de l'épreuve ou si le joueur a fourni un certificat médical en 2018 certifier avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, Le certificat médical ou le questionnaire doivent être enregistré à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score sera bloquée sur RMS, ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue.

**Les joueuses et** **les joueurs doivent avoir 50 ans** la veille du 1er jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés le **6 juillet 1968** ou avant. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

**II - FORME DE JEU**

**Simple Stroke-play** – 36 trous sur le parcours de Limoges Saint-Lazare / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le 6 juillet 2018 sur réservation des départs au golf. Une seule série par sexe :

* **1 Série Messieurs**: comprenant 111 joueurs au maximum, index < ou égal à 24,4
* **1 Série Dames** : comprenant 33 joueuses au minimum, index < ou égal à 27,4.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l’ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de dames.

Le club communiquera la liste des inscrits au plus tard 10 jours avant le début de l'épreuve.

**Classement :** le classement du Critérium Seniors est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

**Départage**: En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.

**NB** : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l’épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

**Tirage des départs** : **Premier jour** : Le tirage des départs se fera par tranches horaires en respectant l'ordre croissant des index à l'intérieur de ces tranches (3 tranches maximum).

**Second jour** : ordre inverse des résultats du 1er tour. Pour chacun des sexes, les séries partent des mêmes marques de départs, repères 3 (jaunes) et 5 (rouges). Les horaires seront diffusés dès le 4 juillet 2018.

**La limite du champ** des joueurs se fera en abaissant l'index maximum autorisé. Le nombre de participants, toutes séries confondues, sera limité à 144 dont 14 wild-cards *(voir cahier des charges).*

**III – ENGAGEMENTS**

**Clôture des inscriptions le 02/07/2018 à minuit par écrit au Golf Club de Limoges**  avenue du Golf 87000 LIMOGES en indiquant les noms, prénoms et numéro de licence, accompagnée du droit d'engagement,

**Droit d'engagement** (comprenant la journée d'entraînement) :

* Non membres du golf : 50 €
* Membres du golf : 20 €

**Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par écrit au plus tard le 4 juillet 2018 avant minuit. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit de jeu.**

**IV – REMISE DE PRIX**

Les 3 premiers en brut des séries Messieurs et Dames seront récompensés et recevront un trophée au cours du cocktail le soir du 2ème tour.

Un classement spécifique Seniors 2 sera réalisé

Le premier en brut de la série Seniors 2 Messieurs sera récompensé.

**V – COMITE DE L'EPREUVE**

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur à celui prévu. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.